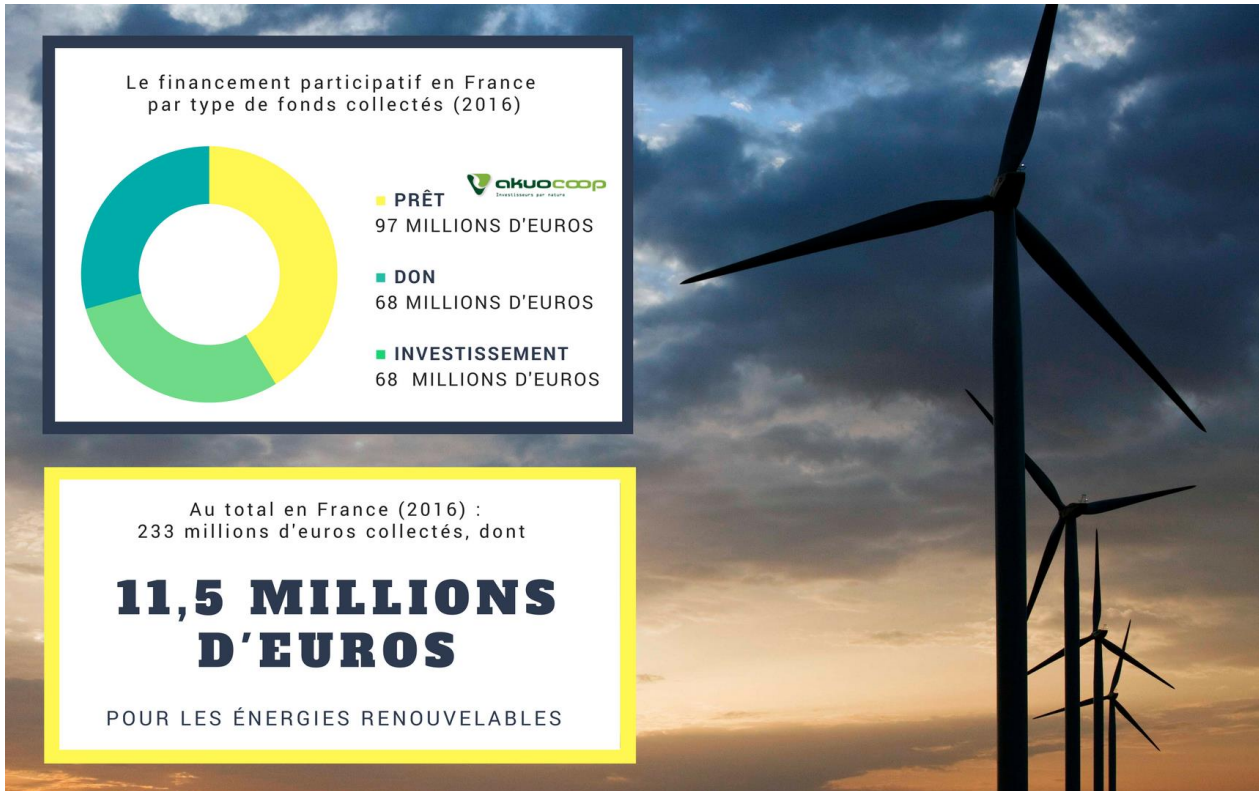




• FINANCEMENT PARTICIPATIF •

Le positionnement unique d'AkuoCoop

Début 2017, le premier producteur indépendant français d'énergie renouvelable, Akuo Energy, crée AkuoCoop, sa propre plateforme de financement participatif.



2016 : Bilan du marché du financement participatif pour les EnR

Green Univers et Financement Participatif France (FPF) se sont associés pour publier un rapport statistique intitulé Baromètre 2016 du crowdfunding EnR (*cf. lien en bas de page*). L'année 2016 du crowdfunding peut se résumer en 3 chiffres-clés : **11,5 millions d'euros** ont été collectés, pour **66 projets** relatifs aux énergies renouvelables, sur **13 plateformes** de financement participatif différentes. L'année 2017 s'annonce encore plus prometteuse puisque les montants prêtés ont déjà atteint 10 millions d'euros au premier semestre 2017, soit un doublement par rapport au premier semestre 2016.

Akuo Energy en se dotant de sa propre plateforme va plus loin. Bien plus qu'un outil de financement, AkuoCoop est un outil de partage qui permet au groupe d'accroître encore sa collaboration avec tous les acteurs du territoire en les associant à la rentabilité économique de ses centrales.

L'atout d'AkuoCoop : appartenir à un producteur mondial d'énergie verte

Parmi les 13 plateformes actives, AkuoCoop est la seule plateforme propriétaire d'un producteur d'énergie verte, présent dans plus de 20 pays et cumulant 1,9 milliards d'euros d'investissement en 10 ans d'existence seulement. Les projets ouverts au financement participatif sur la plateforme sont développés et exploités par Akuo Energy, AkuoCoop assume ainsi l'entière responsabilité technique et financière des projets présentés.

La vision d'Akuo Energy

Il nous paraissait évident qu'il fallait offrir aux citoyens l'opportunité de participer à l'économie de nos projets, étant donné que les centrales d'énergies renouvelables ont un réel impact environnemental, économique et social sur les territoires où elles sont implantées. L'objectif de la plateforme est donc triple : associer au mieux les riverains au projet implanté sur leur territoire, leur faire profiter de rendements financiers intéressants, et les faire participer à leur échelle à la transition énergétique.

En outre, AkuoCoop doit permettre le développement d'un label qualité, qui assiera un peu plus la notoriété du groupe, et sera un gage de confiance pour les prêteurs. L'exploitant Akuo Energy ne cherche donc pas pour sa plateforme AkuoCoop une rentabilité en soit, mais uniquement un outil au service de l'acceptabilité et du développement territoriale de ses centrales. En effet, les projets proposés sur la plateforme sont déjà intégralement financés, le montant proposé correspond au refinancement ponctuel et partiel de l'investissement réalisé par Akuo Energy au moment du développement du projet. Ainsi, Akuo Energy pourra redéployer ce montant dans de nouveaux projets en développement, plus risqués car l'issue reste incertaine.



EN 3 POINTS :

Pourquoi la finance participative est-elle parfaitement adaptée aux énergies renouvelables ?

- La sécurité de l'investissement : les centrales productrices d'énergie renouvelable sont des actifs tangibles dont les revenus sont sécurisés par des contrats d'achat d'une longue durée
- La proximité avec les riverains : les centrales sont développées au cœur des territoires avec de multiples conséquences environnementales, sociales et économiques sur leur site d'implantation, il semble donc cohérent de donner aux riverains l'opportunité de participer à leur financement.
- L'évolution de la réglementation : Le nouveau cahier des charges des appels d'offre pour les centrales photovoltaïques (centrales au sol ou ombrières) publié en juillet 2016 par la CRE (Commission de régulation de l'énergie) met en place un système de bonus sur le tarif de l'électricité qui incite les projets lauréats à intégrer un volet financement participatif.